



# Maîtresse !

## Comment on fait les bébés ?

L'éducation à la vie affective et sexuelle avant le collège

**Si** nous nous référons à l'article 22 de la loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001 relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception, ainsi qu'au chapitre II du titre I du livre III du code de l'éducation par un article L. 312-16 ; il devrait y avoir tout au long du cursus de scolarité « Une information et une éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène . »

Sur une recherche par le moteur de recherche Google, nous obtenons quatre fois plus de résultats

### *On sait que la curiosité des enfants pour ce qui à trait au sexuel commence bien avant la puberté.*

lorsque nous jumelons le terme « éducation sexuelle » et « collège » que quand ce terme est jumelé à « école primaire ».

Force est de constater que peu d'acteurs de prévention interviennent dans les faits au niveau des écoles primaires sur cette thématique.

#### **Le développement psychosexuel de l'enfant**

C'est corrélativement à l'avènement de la puberté que les programmes d'éducation à la vie affective et sexuelle se développent en nombre et sont nommés comme tels. Ce phénomène qui s'impose à l'enfant de façon marquée s'impose aussi à l'adulte de façon

remarquée ! Comme s'il imposait qu'on le nomme, que les choses soient dites. Et c'est le cas : bien que ces questions soient prises en compte par la circulaire de l'Education Nationale et dans le quotidien des professionnels des écoles maternelles ou primaires et diluées dans les enseignements, il est rare d'entendre dans les réunions de parents d'élèves que la vie affective et sexuelle est abordée. En collège et lycée, les mots sont dits, des séquences thématiques sont prévues et les parents informés. Là où le développement du corps fait que la réalisation de l'acte

sexuel devient possible, il devient également possible de le parler.

Pour comprendre ce contraste, nous pouvons dans un premier temps nous pencher sur l'évolution psychoaffective de l'enfant et repérer ce qu'il est possible d'en extraire en termes d'éducation à la vie affective et sexuelle.

On sait que la curiosité des enfants pour ce qui à trait au sexuel commence bien avant la puberté. De la maternelle au primaire, l'entourage des enfants se fait souvent l'écho amusé ou gêné de leurs remarques, questions ou comportements à ce sujet. Les travaux de Freud ont mis en évidence la curiosité précoce de l'enfant sur la différence des sexes et sur les

énigmes de la vie ainsi que l'élaboration dans les premières années de sa vie de théories construisant ainsi une structure imaginaire de sa recherche. Il a également distingué plusieurs périodes dans le développement psychosexuel de l'enfant qui s'enchaînent progressivement : le stade oral (0-1 an), le stade anal (1-3 ans), le stade phallique (3-5 ans), la période de latence (5-11 ans) puis la puberté.

Chacune de ces problématiques successives laisse derrière elle des traces et aura des conséquences sur la sexualité adulte.

Il convient donc d'accompagner l'enfant dans son développement psychosexuel en accueillant l'expression de toutes ses préoccupations et interrogations. Cette démarche induit un accueil inconditionnel de la parole de l'enfant, sans limitation ni censure. Où l'enfant peut-il donc trouver un tel espace d'expression ?

Dans la famille, les enquêtes nous apprennent que 20% des mères et



50% des pères n'ont jamais parlé de sexualité à leurs enfants <sup>1</sup>.

1 Dossier enseignants primaire, Zizi

A l'école primaire, la circulaire indique c'est aux «maîtres chargés de classe qu'il incombe la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité dans le cadre des enseignements, avec le tact qui s'impose et en recherchant la plus grande cohésion avec l'ensemble des apprentissages ».

Mais un enseignant peut-il proposer un espace nommé consacré à la vie affective et sexuelle ? Un espace où toutes les préoccupations de l'enfant pourraient être déposées ? Cet espace serait-il collectif ou individuel ? Les parents adhèreraient-ils à cette démarche ?

La thématique de l'éducation à la vie sexuelle et affective à l'école élémentaire semble donc très complexe. Aussi, interrogeons-nous sur ce fait et imaginons ce qui pourrait évoluer.

L'éducation à la sexualité et à la vie affective, intervient au minimum dans quatre domaines :

- celui de la connaissance (comment on fait des bébés)
- celui des émotions et affects (la différence entre un copain et un amoureux)
- celui de l'intime (ce qui ne se parle ou se montre qu'aux êtres très proches)
- celui des normes sociétales (ce qui semble être de l'ordre de l'acceptable par le regard des autres)

### La connaissance

D'abord, peut être pourrions-nous saluer tout le chemin parcouru en un siècle, car en observant la planche anatomique d'un dictionnaire de médecine et d'hygiène de 1931 et un manuel de CM1 et CM2 d'aujourd'hui, nous

sexuel l'expo !, Cité des sciences et de l'industrie, octobre 2007

pouvons constater que nous sommes finalement parvenus à briser quelques tabous...

Nous sommes donc bien dans un processus lent, mais continu. Nous

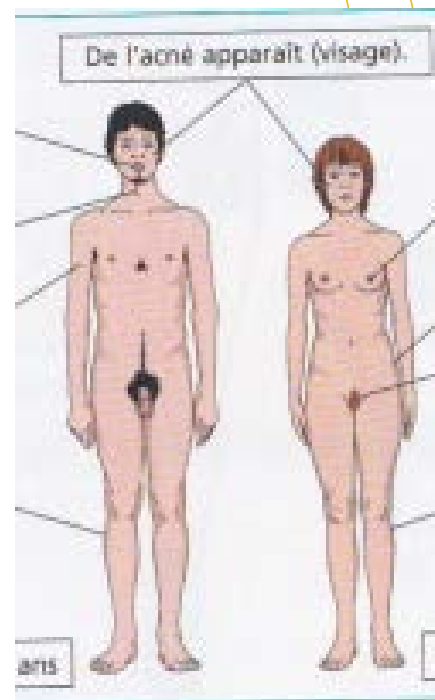


Nouvelle encyclopédie de Médecine et d'Hygiène ; Dt Pierre Louis REHM ; Librairie Quillet, 1931

avons vu se développer depuis les années 70, une éducation à la sexualité qui a d'abord fait son irruption dans les lycées, qui est à ce jour largement réalisée aussi au collège et qui s'installe surtout en termes de connaissance dans les écoles primaires.

### Les émotions

Si parler de la sexualité, ce n'est pas parler de sa sexualité, c'est au moins parler de l'intime. Il peut donc être logique qu'un professionnel de l'enseignement ne se sente pas particulièrement compétent (de par sa formation initiale) pour adopter une posture professionnelle adéquate. Celle qui consiste en permanence à contrôler sans nier ses émotions et ses représentations mentales enracinées dans le vécu et qui peuvent à tout moment faire écho à l'enseignement donné.



Cette posture s'apprend, elle est Odyssepo Sciences Cycle 3 ; Editions Magnard ; février 2010

rarement innée et il est légitime d'être résistant à cette démarche quand on n'a pas eu une formation adéquate. Et pourtant, il est aussi important d'intervenir sur ce champ pour aider les enfants à conscientiser et verbaliser leurs émotions dans leurs relations affectives. Rappelons aussi que sur ce registre de l'expression des émotions les garçons sont culturellement dans un déficit de compétence et ceci expliquerait largement la plus grande propension des hommes à utiliser la violence. Il y a donc là un vaste champ d'intervention qui n'est que peu investigué à ce jour.

### L'intime

Il est aussi important d'apprendre aux enfants à repérer ce qui est de l'ordre :

- de l'intime dans le champ du sexué (la tenue vestimentaire



dénudée ou pas).

- de la variation de la notion de l'intimité d'une famille à une autre (les douches prises ensemble ou séparément)
- du respect de l'intime de l'autre (les WC de l'école)
- des interlocuteurs de la parole intime (à qui je peux parler de mes émois amoureux)
- de l'aide à attendre de mon instituteur (est-ce que je peux poser toutes les questions)

Ces différents aspects sont traités le plus souvent de façon institutionnelle et coercitive, et généralement suite à des incidents. L'école primaire comme l'ensemble de la société française est rarement dans une démarche préventive et éducative.

Cette démarche préventive sur la question de l'intimité prend d'ailleurs tout son sens quand on intervient auprès d'adolescents pour lesquels l'usage des NTIC a profondément modifié les modes relationnels et les rapports à l'intime. Les recherches et travaux à ce sujet sont nombreux et montrent bien que les limites entre vie privée et vie publique sont redéfinies. On parle d'identité numérique : « être soi, c'est se montrer »<sup>2</sup>. La recherche d'identité passe par la divulgation d'une partie de son intimité, aussi bien physique que psychique.

Il convient donc, pour les accompagner au mieux dans ces usages, que les professionnels se laissent d'une part enseigner de ces pratiques afin de pouvoir en repérer avec eux les bénéfices et les risques. D'autre part, par la proposition d'une réflexion précoce sur

2 LIOTARD Philippe, « L'intime par le social : les adolescents et les NTIC », La santé de l'homme, n°418, mars avril 2012

ce sujet, favoriser chez les futurs adolescents un usage avisé et responsable des NTIC.

### Les normes sociales

La sexualité et la vie affective parlent aussi de l'organisation sociale de notre société. L'histoire nous enseigne que du Droit romain où le Pater Familias avait droit de vie et de mort sur l'ensemble de sa famille, aux riches citoyens grecs qui pratiquaient la pédophilie, jusqu'au gouvernement de Vichy qui posait l'avortement comme un crime contre l'Etat, cet univers (dont l'acte est intime) est dans les interrelations entre les personnes éminemment public et sociétal. Or, depuis plus d'un demi-siècle, nous sommes dans une période de refondation de notre société : la famille, le mariage, le divorce, l'orientation sexuelle, la relation amoureuse, la filiation, les libertés et les interdits bougent, évoluent, se transforment. Alors, que dire aux enfants, qui soit audible pour eux, mais aussi validé ou acceptable par leurs parents.

Quand nous voyons la cacophonie médiatique, les réactions pulsionnelles et les quelques interrogations élaborées occasionnées par le mariage pour tous, que doit dire un enseignant à un enfant sur une interrogation à ce sujet ?

Une réponse lapidaire : « Ce n'est pas au programme de cette année. »

Une réponse purement juridique : « C'est un droit offert aux homosexuels. »

Une réponse sibylline : « Disons que c'est un peu compliqué, c'est une histoire de grands. »

Une réponse de côté : « Tu poseras la question à tes parents. »

Une réponse interrogative : « Et toi, qu'est ce que tu en penses ? »

## “Tu poseras la question à tes parents”

Une réponse historique : « Autrefois, il était interdit que deux hommes ou deux femmes se marient, mais la France a décidé qu'ils en avaient maintenant le droit. »

Une réponse géographique : « Dans beaucoup de pays, on interdit le mariage aux personnes de même sexe, notre pays la France a décidé de leurs offrir ce droit »

Une réponse législative : « Des personnes étaient pour et d'autres contre, et c'était leur droit. Mais il



Texte imprimé :  
“ Une soupe, une pipe et au lit ”

fallait décider et les députés ont beaucoup discuté, ils ont voté, et maintenant la loi de la République autorise le mariage entre deux hommes ou deux femmes ».



Et nous pressentons bien qu'une bonne réponse serait un mixte de toutes ces réponses avec un large travail d'adaptation au niveau de compréhension des enfants.

Il ressort donc de ce dernier point (mais également des domaines précédents) l'impérative nécessité d'associer les parents qui sont les premiers éducateurs.

Enfin, il convient de se pencher sur le phénomène de l'hypersexualisation qui consiste à « *sexualiser une chose qui ne l'est pas en soi* ». Autrement dit, il s'agit d'une « *mise en scène de la sexualité jugée socialement en inadéquation avec la maturité sexuelle de l'enfant et de l'adolescent.* »<sup>3</sup>. Ce concept vient d'outre-Atlantique et il se rencontre dans toutes les sociétés d'économie de marché.

De la vente de strings pour des fillettes de 10 ans en passant par des bikinis push-up pour des filles de 8 à 14 ans<sup>4</sup>, le marché offre aux familles la possibilité de transformer leurs fillettes en femmes... (et cela chers parents pour des sommes dérisoires !). Ce phénomène

touche les enfants de plus en plus jeunes (chaussures à talons pour des bébés de moins de 6 ans, bodys aux messages douteux) et a fait l'objet d'un rapport parlementaire en 2013.<sup>5</sup>

Le développement de ce phénomène vient donc appuyer les préconisations selon lesquelles il est primordial d'associer parents et enseignants dans l'éducation à la vie affective et sexuelle des enfants au sein de l'école primaire et aux vues de ces images, peut-être également dans les écoles maternelles et les crèches...

### En conclusion

Il pourrait être intéressant d'envisager un travail collaboratif pour aboutir à des programmes de prévention adaptés à l'école primaire. Ce travail devrait réunir les compétences en pédagogie tenues par le corps professoral, en psychologie portées par les acteurs de prévention et celles éducatives dévolues aux représentants des parents d'élèves.

Nous voyons au travers de ces quelques exemples que l'éduca-



tion à la vie affective et sexuelle pourrait largement dépasser le registre de la connaissance et s'ouvrir à l'apprentissage de la gestion des émotions, au renforcement de la compréhension des interdits, à l'entraînement à la pensée critique, ce qui en somme rejoindrait largement l'article 6 de la charte de la laïcité à l'école : « *la laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté.* »

**Alexandra DETRY,**  
**Psychologue clinicienne**

**Bertrand BLANCHARD,**  
**Directeur**

**Association Holisme**  
**Communication**

**Membre du Pôle**

3 Journée de formation « Hypersexualisation : sexualité précoce ? », CRIAVS LR, 16/11/2012

4 Top 10 des pires inventions pour faire des petites filles, des femmes. [www.topito.com/top-pire-invention-petite-fille-sexy](http://www.topito.com/top-pire-invention-petite-fille-sexy)

5 « Contre l'hypersexualisation, un nouveau combat pour l'égalité », Rapport parlementaire de Madame Chantal Jouanno, Sénatrice de Paris, 05/03/2012. [www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\\_hypersexualisation2012.pdf](http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_hypersexualisation2012.pdf)

## Références bibliographiques

Charte de la Laïcité à l'école Septembre 2013  
<http://www.education.gouv.fr/cid73666/charte-de-la-laicite-a-l-ecole.html>

L'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées /NOR : MENE0300322C RLR : 505-7 / CIRCULAIRE N°2003-027 DU 17-2-2003 / MEN /DESCO B4

Programme Ecole Primaire / Bulletin officiel n° 1 du 5 janvier 2012 © Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative > [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

Animations à la vie affective et sexuelle à l'école / Propositions d'objectifs, de thématiques et de stratégies / Rapport de l'équipe interuniversitaire / Michel Andrien (ULG), Katty Renard (ULB), Hélène Vanorlé (FUNDP) / Décembre 2003

FREUD S., La vie sexuelle, « Les explications sexuelles données aux enfants », 1907

FREUD S., Trois essais sur la théorie sexuelle, 1905